

**PROJET DE DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette
Séance du 05 mai 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 05 mai à 20 heures,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Céline Elie, maire.

Nombre de conseiller·e·s en exercice : 15

Nombre de conseiller·e·s présent·e·s : 13

Nombre de conseiller·e·s absent·e·s : 2

Étaient présent·e·s :

Céline Elie, Isabelle Baas, Fabien Plasson, Patricia Dumas, Nans Perrin, Marie-Christine Chaprier, Christophe Martin, Estelle Trémoulhéac, Christine Robin, Nadège Rivoire, Alexandre Vagnon, Etienne Careil, Paul Thiollière, Noël Fraise,

Étaient absent·e·s :

Eric Bordereau donne procuration à Noël Fraise

Christine Robin absente excusée

Date de convocation : 29 avril 2025

Secrétaire de séance : Paul Thiollière

OBJET : Choix de la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'un hameau léger

La commune a procédé à la consultation de divers bureaux d'études, 3 groupements ont répondu à cet appel d'offres :

- **Groupeement 1** : Atelier OP.HUS + Vivace + Julien Associés pour un montant de 27 475 € HT, soit 32 970 € TTC
- **Groupeement 2** : Atelier Bivouac + Timel + Paysagéo pour un montant de 22 067 HT, soit 24 343 € TTC
- **Groupeement 3** : Atelier du Ginko + SICC (VRD) + BE l'eau + Cabinet Chalaye pour un montant de 14 010 € HT, soit 16 812 € TTC

Le conseil municipal, après délibération, par 11 voix pour et 3 contre,
CHOISIT le groupeement 3 pour n montant de 14 010 € HT,
AUTORISE Mme la maire à signer le devis correspondant.

La maire
Céline Elie



Secrétaire de séance
Paul Thiollière